

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES  
AU SUJET DU PREAVIS No. 13/13**

<b>Objet</b>	Mise en séparatif du secteur Nord-Est du Chêne
<b>Opération proposée</b>	Investissement
<b>Coût de l'opération</b>	995'000 CHF
<b>Financement</b>	Financement par la trésorerie courante (si nécessaire par un emprunt).
<b>Amortissement</b>	Prélèvement aux fonds de réserve Mise en séparatif, Egouts, Extension eau et au fonds de renouvellement SI Gaz.
<b>Planification de la dépense</b>	Dépense correctement planifiée. Le plan quinquennal 2013-2018 prévoit un investissement global de CHF 8'500'000.- pour le quartier du Chêne, montant qui comprend aussi une autre partie du quartier ainsi que des aménagements des routes, qui ne sont pas compris dans ce préavis.

**Constat**

Comme cité ci-dessus, cet investissement a été correctement planifié dans le plan quinquennal aux côtés d'autres nécessités du quartier du Chêne, pour un total de 8.5 mio. La part de cette somme spécifiquement prévue pour le secteur Nord-Est du quartier est de 3.83 mio, mais le montant relatif à ce préavis est sensiblement plus bas dû au fait que les chemins des Charmilles et du Collège ne sont pas concernés par cet objet, tout comme l'aménagement des routes.

Au vu de la planification correcte et du caractère nécessaire et légal de ces travaux, la CoFin considère cet investissement comme tout à fait approprié.

**Conclusion**

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi de ce crédit.

Le rapporteur :

Josselin Meylan

Aubonne, le